



Demande de carte KorriGo

Coller une photo
couleur récente

* Champs obligatoires

M. Mme

Nom de l'abonné* : _____

Prénom* : _____ Date de naissance* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Adresse mail : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____
Pour être prévenu en cas de perte

Vous êtes étudiant ou apprenti, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour les abonnements.
Joignez un justificatif pour l'année scolaire en cours.

- En cochant cette case, j'accepte de faire partie de la base de données clients du réseau BreizhGo (ex illenoo) utilisée pour le suivi commercial de ma carte par la Région, ses transporteurs et les réseaux partenaires STAR et TER (*).
En ne cochant pas cette case, je renonce à figurer dans la base clients KorriGo et choisis une carte KorriGo déclarative. J'ai bien compris qu'avec la carte déclarative, mes titres en cours de validité ne pourront être reconstitués, en cas de perte ou de vol de celle-ci.
- En cochant cette case en plus de la précédente, j'accepte de recevoir ponctuellement par courrier ou email des offres commerciales du réseau BreizhGo (ex illenoo). Je peux à tout moment suspendre les sollicitations commerciales (*).
- En cochant cette case, j'accepte que ma photo soit conservée pour servir en cas de duplicata.

Fait à : _____

Signature :

Le : _____

> KorriGo, pour quoi faire ?

Vous simplifier les déplacements en transport public grâce à une carte unique pour 7 réseaux de transports bretons :

> Villes de Rennes (STAR), Brest (bibus), Quimper (QUB), Lorient (CTRL), Saint-Brieuc (tub) et Saint-Malo (MAT).

> Les cars interurbains (ex illenoo) et trains TER du réseau BreizhGo, le réseau de transport de la Région Bretagne.

La carte KorriGo est une carte à puce valable 4 ans, qui permet de charger électroniquement un ou plusieurs titre(s) de transport. Elle est munie d'un dispositif qui permet une validation facile : il suffit de présenter la carte devant le valideur situé à l'avant du car.

En cas de perte ou de vol de votre carte, **le service après-vente pourra reconstituer votre titre s'il est toujours valable sauf pour les cartes déclaratives.**

> Comment ça marche ?

1. Se faire établir dès maintenant une carte KorriGo personnelle et nominative :

> dans les gares routières de Rennes, Fougères et la gare TGV de Saint-Malo, muni(e) d'une photo couleur récente.

> par correspondance, en remplissant le formulaire ci-contre ou en le téléchargeant sur le site www.breizhgo.bzh et en l'envoyant à : Région Bretagne – Direction des transports et des mobilités – Antenne de Rennes – Mission SIT – 283 avenue du général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes Cedex 7.

2. Charger et recharger ses titres de transport : 70 points de vente répartis sur le territoire ou dans l'une des trois gares routières, Rennes, Fougères ou Saint-Malo.

La liste complète des points de vente est disponible sur le site www.breizhgo.bzh et sur les fiches horaires.

3. Valider : vous devrez valider votre carte à chaque montée, même si vous prenez une correspondance, dans le car, le bus, le métro et le TER.

Pour plus d'information :

- Téléphoner au **0 810 35 10 35**  du lundi au dimanche de 7h à minuit (sauf le 1^{er} mai).

- Rendez-vous sur www.breizhgo.bzh



Un service gratuit (« Mon illenoo Services ») permet d'être informé rapidement par SMS et/ou par mail de l'actualité des lignes et des perturbations éventuelles sur les services.

Vous profitez d'un accès personnalisé en mémorisant vos habitudes de déplacement. C'est simple : vous enregistrez vos lignes préférées. Et vous recevrez par SMS et/ou mail les modifications de service et les perturbations qui vous concernent.